

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AQUATIQUES À RISQUE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



MYRIOPHYLLE À ÉPI

Myriophyllum spicatum • (eurasian water-milfoil)

- Plante aquatique vivace submergée et visible à la surface de l'eau.
- Fleurs en épis sur les tiges émergentes, bourgeons très rouges (floraison en juillet).
- Se distingue du myriophylle indigène par des groupes de feuilles beaucoup plus rapprochés, des feuilles flasques hors de l'eau et davantage de folioles.
- Tige particulièrement solide qui se reproduit rapidement, ce qui peut rendre la baignade et la pratique d'activités nautiques extrêmement désagréable, voire périlleuse.
- **Un seul petit fragment suffit pour qu'une toute nouvelle colonie de myriophylles à épi s'installe et envahisse un lac.**

© Richard Carignan © Bbiane Racette



CLADOCÈRE ÉPINEUX

Bythotrephes longimanus • (spiny waterflea)

- Petit crustacé doté d'une longue queue pointue parsemée d'épines.
- Suffit d'une seule femelle pour coloniser un nouveau plan d'eau.
- Se reproduit de manière sexuée et asexuée (clones).
- S'agglutine sur les fils à pêche.
- Œufs résistants au froid, au dessèchement et même à l'ingestion par une proie; peuvent être dormants en hiver.
- **Présent dans quelques lacs en Ontario, près de la frontière (Larder Lake, Raven, Nipissing et Temagami).**

© Emily DeBoit

© Andrea Miehls Source: J. Lindgren



Qu'est-ce qu'une espèce EXOTIQUE ENVAHISSANTE ?

Une espèce exotique envahissante (EEE) est un animal, une plante ou un micro-organisme **introduit** dans un milieu par l'homme où il n'est pas naturellement présent.

Ces espèces dites envahissantes détiennent un fort pouvoir de colonisation. Par leur importante capacité de reproduction et de dispersion, elles peuvent proliférer

au détriment des espèces indigènes et des écosystèmes. Elles s'adaptent rapidement au milieu où elles sont introduites et entrent en compétition avec les espèces indigènes et les mettent en danger.

Autant les milieux aquatiques que terrestres peuvent être touchés!

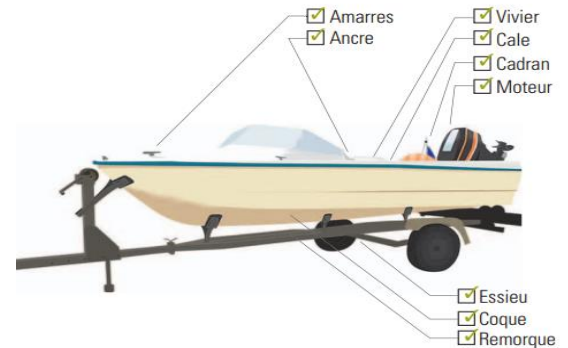
Que pouvez-vous faire pour éviter leur propagation ?

INSPECTER et **NETTOYER** tout le matériel nautique **AVANT** et **APRÈS** chaque utilisation.

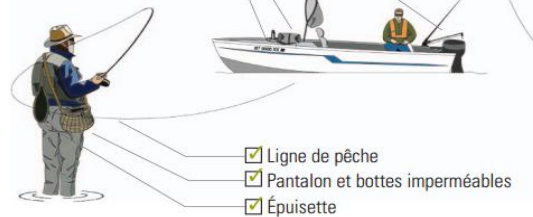
INSPECTER tout ce qui est en contact avec l'eau afin de retirer les plantes, les débris visibles et la boue du matériel utilisé.

VIDER l'eau qui s'est accumulée dans l'embarcation, les viviers, le moteur, la cale, les glacières, etc.

NETTOYER l'embarcation et l'ensemble du matériel utilisé **OU** faire sécher pendant au moins cinq (5) jours.



- Treuil à ligne lestée
- Filet/époussette
- Contenant à appâts
- Cordage et ancre



RÉPÉTEZ à chaque utilisation.

Vous avez détecté une EEE ?



Localisez, photographiez et signalez les espèces exotiques envahissantes que vous croisez sur votre route lors de vos activités professionnelles ou récréatives. Sentinelle est un outil de signalement facile à utiliser sur le web.

Sentinelle vous permet :

- d'effectuer des signalements;
- D'accéder à la cartographie des signalements effectués;
- De consulter des fiches descriptives des espèces à surveiller.

<https://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc/observation/carteobservations>

ATTENTION ! RECHERCHE D'UN BÉNÉVOLE !

L'OBVAJ est à la recherche d'un bénévole pour échantillonner la rivière Dagenais à Palmarolle et la rivière La Sarre à Saint Hélène de Mancebourg. La période d'échantillonnage débute en novembre 2019 à avril 2020, soit une durée de 6 mois par année avec une fréquence d'une fois par mois. Une formation ainsi que le matériel nécessaire seront offerts. Une compensation financière est prévue pour le bénévole. MERCI !

Nous contacter au 819-824-4049 poste 306